



EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

.....
Séance du 12 Septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 Septembre, le Bureau Communautaire, dûment convoqué le 05 Septembre 2024, s'est réuni, à 17h00, sous la présidence de Monsieur Josian CABROL, à la salle de réunion du siège de la Communauté de Communes du Minervois au Caroux.

Étaient présents : Jean ARCAS ; André ARROUCHE ; Josian CABROL ; Patrick CABROL ; Franck LIGNON ; ; Catherine LISTER ; Alain MOULY ; Catherine SONZOGNI

Ayant donné pouvoir :

Étaient absents : Jean Pierre BARTHES ; Luc LOUIS ;

A été élu secrétaire de séance : Patrick CABROL

Conseillers en exercice :	10
Conseillers présents :	8
Pouvoirs :	0
Voix délibératives :	8

Délibération n° : 2024.09.12/139

Objet : *Approbation du Procès-Verbal de la séance du Bureau Communautaire du 18 Juillet 2024*

VU le procès-verbal de la séance du Bureau Communautaire du Jeudi 18 Juillet 2024 ;

CONSIDERANT qu'aucune demande de rectification ou de modification n'a été formulée par les membres du Bureau Communautaire ;

Le Bureau Communautaire, après avoir ouï et délibéré, à **l'UNANIMITÉ (8 POUR)**

- **Adopte** le procès-verbal de la séance du Bureau Communautaire du Jeudi 18 Juillet 2024 ;
- **Mandate** Monsieur le Président pour régler toutes les démarches administratives financières et réglementaires liées à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Le secrétaire de séance
Patrick CABROL



Le Président
Josian CABROL